



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de créer :

- Au 1^{er} janvier 2017 :

- 1 poste d'Infirmière en soins généraux de classe supérieure, catégorie A, filière Sociale,

- Au 1^{er} mars 2017 :

- 8 postes d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, catégorie C, filière Animation,

DECIDE de supprimer au 1^{er} janvier 2017 :

- 1 poste d'Infirmière en soins généraux de classe normale, catégorie A, filière Sociale - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention d'équilibre territoriale conclue en déclinaison du document cadre d'orientation sur les attributions adoptées en Conférence Intercommunale du Logement du 12 décembre 2016

- **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter le soutien financier du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de sa participation au fonctionnement pour la msie en œuvre de l'exécution des peines de Travail d'Intérêt Général -

A L'UNANIMITE

- AUTORISE monsieur le Maire à mettre en œuvre pour l'année 2017 le projet « référent de parcours » (75 places d'accompagnement dans le cadre du PLIE) détaillant le plan de financement,

AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Fonds Social Européen pour un budget annuel 2017 de 70 011 euros, comprenant les dépenses directes de personnel ainsi que les dépenses de fonctionnement rattachables au projet - **A L'UNANIMITE**

- EMET un avis défavorable au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour la mise à disposition du logiciel d'instruction des dossiers d'urbanisme « Oxalis » - **A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE du rapport annuel 2016 de la commission communale d'accessibilité,

- AUTORISE l'application de la nouvelle carte des périmètres scolaires à la prochaine rentrée scolaire 2017/2018 - **A LA MAJORITE**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 200 euros à l'association Fitdance - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la modification des règlements visant à encadrer le prêt de matériel et le prêt des salles communales - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental du Val d'Oise une subvention de 4 000 euros dans le cadre du soutien aux projets « Arts plastiques » - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention de 2 750 euros auprès du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de son dispositif de soutien à la lecture publique - **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 15.

Etaients présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoints au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Frédérick TOURNERET, Jérôme GONTIER, Virgile EDRAGAS (à partir de 20h34), Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Yannick TOUCHET, Nicole THENIN, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT, Gérard BURN, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT
- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Annabelle VICENTE (jusqu'à 20h34)

Absents :

- Mesdames, Messieurs, Uma SANKAR, Stéphane CAPDET, Frédéric PARENT, Audrey MOREAU

Madame Fadila BOUZIANE a été désignée comme secrétaire de séance.